



PRÉFET DU CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le lundi 26 avril 2021

Objet : Élections départementales 2021

→ Les **déclarations de candidature** pour le 1^{er} tour de scrutin des élections départementales sont ouvertes à compter d'aujourd'hui **lundi 26 avril 2021 jusqu'au mercredi 05 mai à 12h00** (heure de clôture).

→ Les déclarations de candidatures sont **exclusivement reçues en préfecture du Cher** (place Marcel Plaisant à Bourges) au bureau de la réglementation générale et des élections aux horaires suivants : **8h30 à 12h00 le matin et de 13h30 à 17h00 l'après-midi (12h00 le mercredi 5 mai 2021)**.

→ Pour faciliter l'accueil des candidats, un **module de prise de rendez-vous en ligne** est disponible, sur le site internet de la préfecture (rubrique « élections départementales des 20 et 27 juin 2021 » dédiée à cet effet sur la page d'accueil)

→ Pour tout renseignement :

- bureau de la réglementation générale et des élections 02 48 67 35 67 ou 02 48 67 35 66
- site internet <https://www.cher.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-et-elections/Elections>

Contact presse Bureau de la représentation de l'État et de la communication

Tél : 02 48 67 18 18
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX